République française
Département de l'Yonne
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du jeudi 12 novembre 2020

Date de la convocation: 05/11/2020

Membres en exercice :

Présents : 12

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt et le douze novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Adeline BEAUFUMÉ par Annick IENZER, Emilie KONNERT par Richard DETHYRE, Barbara LOUCHART par Olivier MAGUET

Excusés :

DELIBERATION ETUDE DISSIMULATION RESEAU ELECTRIQUE RUE DES BORDES - (D_2020_108)

ETUDE DE DISSIMULATION DU RESEAU ELECTRIQUE RUE DES BORDES N° 20S5035DI DE LA COMMUNE DE CHÂTEL-CENSOIR

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de dissimulation des réseaux rue des Bordes .

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de dissimulation des réseaux rue des Bordes,

Après avoir délibéré,

ACCEPTE à l'unanimité l'étude proposée par le SDEY et son financement selon les termes de la convention financière, à savoir :

Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (Récupérée par le SDEY)	SDEY HT 30%	Part commune HT 70%
Basse Tension	6 532.18 €	5 443.48 €	1 088.70 €	1 633.04 €	3 810.44 €
TOTAL	**6 532.18 €**	**5 443.48 €**	**1 088.70 €**	**1 633.04 €**	**3 810.44 €**

S'ENGAGE, à régler le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant en cas de non réalisation des travaux dans un délai de 3 ans.

Dit que les crédits seront inscrits au budget de l'année 2021 au compte 2031 pour les travaux d'investissement.

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à cette opération, en particulier la convention financière.

Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/11/2020
089-218900918-20201112-D_2020_108-DE

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

Olivier MAGUET

RF
Sous Préfecture AVALLON (Yonne)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/11/2020
089-218900918-20201112-D_2020_108-DE